

NOTE

Expéditeur :
DGD
Destinataire(s) :
CODIR DTR –
SAGE – STR –
HPJ – ENV –
SCRO – SI

INTERIM DE LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Date : 20 février 2024

Considérant :

- La décision n°2023/05 – DTR – DGD en date du 05 octobre 2023 portant délégation de signature aux directeurs sectoriels et chefs de service ;

Durant l'absence de M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'Aménagement Territorial et de l'environnement, du 26 février au 1^{er} mars 2024 inclus, l'intérim sera assuré par Agathe DEROME, Directrice des Finances du Pilotage et Performance.

à l'effet d'exécuter les actions visées par la décision visée ci-avant et relevant du niveau d'habilitation du délégant.

Cette décision prend effet à compter de sa publication par voie électronique sur le site web de HAROPA PORT.

Pour le Directeur Général Délégué,
Le suppléant



Ludovic GRABNER

